**\*\*L’évaluation du manuscrit commence ici\*\***

1. **Titre de l’article évalué**

La genèse de la notion de défectivité chez les grammairiens antiques

1. **Recommandation globale de l’évaluateur-trice**

Surlignez l’une des options qui suivent :

1. Je crois que cet article est acceptable pour publication
   1. tel quel.
   2. avec les corrections **mineures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
   3. avec les corrections **majeures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
2. Je ne crois pas que ce projet d’article soit acceptable pour publication et je propose qu’il soit refusé pour les raisons que j’expose dans mes commentaires ci-dessous.
3. **Forces principales du manuscrit selon l’évaluateur-trice :**

* **1e force** : Inclusion des grammairiens grecs alors que les études actuelles ne portent que sur les grammairiens latins. Je crois qu’il serait pertinent de réitérer cette force de l’étude à certains endroits clefs.
* **2e force** : Je trouve intéressant le choix d’observer spécifiquement l’usage dit « courant » et « technique ». Je ne suis pas friand du choix terminologique entre courant et technique, mais avec l’explication donnée de l’usage qui est fait de ces formulations, l’on comprend bien où l’auteur en vient. C’est une variable d’analyse fort pertinente pour une étude comme celle-ci. J’irais même à proposer un prolongement (pour de futures recherches, pas pour l’article présent) et d’observer l’activité métalangagière autour de ces usages; les grammairiens mobilisent ces termes, mais les définissent-ils explicitement ou – plus important encore – donnent-ils des traits définitoires aux termes qu’ils mobilisent (donc sans définition explicite, ce qui est rarement le cas avec des terminologies en construction) ?
* **3e force** : la structure de l’article est somme toute très bonne. L’article en soi n’est pas opaque et est facile de lecture.

Je tiens à préciser la qualité de l’article soumis et de la recherche associée. Les commentaires qui suivent pointent pour la plupart dans la même direction : apporter de la nuance dans le propos de l’auteur afin d’être moins univoque face à l’objet d’étude.

1. **Évaluation critique du manuscrit**
2. **Titre de l’article**

Je suggère la modification suivante au titre de l’article

L’article dans sa forme actuelle n’observe pas la genèse de la notion de défectivité, mais sa formalisation en tant que catégorie grammaticale. Il faudrait réviser le titre en conséquence. L’auteur en fait même état dans sa conclusion : « On la date, comme *species* grammaticale, *a minima* au IIIᵉ siècle - là où Adouani (1994) la date au IVᵉ siècle - avec le grammairien latin Sacerdos : la défectivité est bien née chez les grammairiens latins, là où les grammairiens grecs ne faisaient pas de la terminologie un usage purement grammatical, même s’ils évoquaient la notion. », l’objectif principal semble de dater « à partir de quand, chez les grammairiens antiques, la défectivité peut-elle être considérée comme un phénomène grammatical catégorisant, avec une terminologie spécifique ? » et non d’observer le développement de la notion de défectivité, ce qui nuancerait le discours aux vues des grammairiens grecs.

1. **Résumé de l’article**

Je suggère la/les modification(s) suivante(s) au résumé de l’article

Ligne 65, j’ai l’impression qu’il faudrait plutôt parler des *étymons* et non des *étymologies*, car la recherche se propose d’étudier *defectiuus* et *ellipês* (les étymons de *défectifs*) et non l’étymologie (rapport de filiation entre des formes pour remonter à l’état le plus anciennement attesté) du terme *défectif*.

**Rappel 1 : Dans les sous-sections qui suivent, précisez, dès le début de votre commentaire/intervention, la ou les lignes du manuscrit visée(s).**

**Rappel 2 : Il est tout-à-fait permis de relever des difficultés qui ne sont pas ciblées par les critères d’évaluation proposés; les critères proposés ne sont pas exhaustifs.**

1. **Introduction/problématique**

**Critères proposés :**

* + **Revue de la littérature :** La revue de la littérature est-elle suffisamment complète pour contextualiser l'étude ? Est-ce que le point d’entrée de la problématique évite d’être trop large et trop vague (p. ex. « Depuis l’Antiquité… ») ? Les travaux cités sont-ils pertinents et à jour ? Est-ce que des documents pertinents ont été omis? L’auteur.e traite-il/elle et discute activement les contenus des sources plutôt que de simplement les énumérer? Les documents cités avancent-ils véritablement les affirmations qu’ils sont censés d’étayer?

**Ligne 511**, le nom de l’auteur est inversé dans la référence : devrait être Neveu, F. (2017) et non Franck, N. (2017). Réviser le texte pour s’assurer que les références dans le corps du texte soient bonnes, c.-à-d. « (Neveu, 2017) ».

* + **Concepts clés**. Les concepts clés sont-ils bien définis? Est-ce que des concepts clés ont été omis?

**Ligne 123 et 132**, définir ce qu’on veut dire par « nature ». Un simple adjectif pour qualifier *nature* peut suffire. Pour des lecteurs qui ne sont pas familiers avec l’étude et qui œuvrent peut-être dans des domaines connexes, le terme peut être opaque.

**Lignes 114-126**, l’entrée de jeu est un peu opaque, mais on vient à mieux comprendre le propos vers la fin du paragraphe. Légèrement reformuler la phrase qui commence à la ligne 121, il est difficile de comprendre le propos mis de l’avant à la première lecture.

**Ligne 142**, faire attention au terme *mot* qui pourrait en faire sourciller plus d’un… (p. ex. signe, terme, unité lexicale, etc.)

* + **Justification de l’étude :** L'auteur explique-t-il pourquoi cette recherche est importante et nécessaire ? La justification pourrait-elle être améliorée?

**Ligne 155**, préciser le sous-titre

**Ligne 157**, la justification de l’étude est présente. Pourrait-elle être plus élaborée (une phrase suffirait, selon moi)? L’étude propose une meilleure compréhension de la notion de défectivité, certes, mais quel sera l’apport d’une telle compréhension pour le domaine et/ou la grammaire?

**Ligne 188**, donner quelques références à ce sujet pour appuyer le propos (références courtes dans le texte : (auteur, année ; auteur, année).

1. **Méthode(s) de l’étude**
   1. **Objectifs de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les objectifs de l’étude sont-ils clairement définis et alignés avec la problématique ? Est-ce que les objectifs restent les mêmes tout au long du manuscrit?

Ligne 200, il m’apparaît un peu aventureux dans le cadre de cet article de vouloir dater (« à partir de quand ») une formalisation grammaticale (« un phénomène grammatical catégorisant ») considérant le nombre relativement restreint d’occurrences. De plus, un corpus est toujours sa propre limite! C’est surtout le « avec une terminologie spécifique » qui cause problème, selon moi, car les données n’incluent qu’un terme grec et un terme latin (sans toutes leurs variations grammaticales, d’ailleurs), ce qui rend difficile d’atteindre cet objectif, puisque les données ne nous donnent pas une vue de cette terminologie en construction autour de la notion de défectivité. Une simple reformulation permettrait d’aligner le propos avec ce qui est – dans les faits – présenté dans l’article.

* 1. **Données de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les techniques de collecte de données sont-elles bien expliquées et justifiées? Les données et leurs sources (corpus, participant.e.s) sont-elles adéquatement décrites selon les normes scientifiques en vigueur?

Court, mais clairement décrit.

Est-ce que les variations grammaticales de *ellipês* et *defectiuus* (cas, désinences, etc.) ont aussi été cherchées dans le LLT ou seulement les formes *ellipês* et *defectiuus* ? Cela peut avoir un impact majeur sur le nombre d’occurrences extrait (les données) et leur interprétation (différents contextes syntaxiques). Expliquer ce choix si tel est le cas. **Ok**, avec les exemples en annexe, je vois que certaines (voir lignes 385-392) variations grammaticales sont inclues dans les requêtes. Ceci devrait être mieux expliqué d’emblée dans cette section; une phrase suffirait.

De ce que je comprends, c’est la forme latine *ellipês* qui a été relevée et non sa forme grecque ἔλλειψις. Est-ce que cela ne pourrait pas avoir un impact sur les retours de requêtes et même leur interprétation, comme l’un des objectifs est d’observer le rôle des grammairiens grecques ? **Ok**, avec les exemples en annexe, je vois que les résultats ont été retournés selon les textes originaux en grec. Ceci devrait être mieux expliqué dans cette section; une phrase suffirait, quitte à indiquer ἔλλειψις au lieu de *ellipês*, on peut facilement ajouter un équivalent traductionnel : « (gr. ἔλλειψις = lt. *ellipês*) ».

Peut-être inclure en annexe une capture d’écran de la requête sur LLT ou une courte description de celle-ci ? Pour permettre la reproductibilité de la recherche. Il y a plusieurs fonctions dans LLT et il serait bien de voir lesquelles ont été mobilisées.

Ligne 216-217, « aucune occurrence du terme *ellipês* ne figure dans leur œuvre ». Cette absence suggère peut-être une terminologie en construction où la notion de défectivité est discursivement décrite/mentionnée, sans qu’un terme formalisé (*ellipês*) soit mobilisé. Et/ou, voir commentaire ci-avant sur « Est-ce que les variations grammaticales de *ellipês* et *defectiuus* (cas, désinences, etc.) ont aussi été cherchées dans le LLT »

* 1. **Analyse des données**

**Critères proposés :**

* Les méthodes d'analyse sont-elles décrites avec suffisamment de détails pour permettre la reproduction de l’étude par d’autres chercheurs? Sont-elles adaptées aux données et à la question de recherche ? Les analyses ont-elles été rigoureusement menées ?

Ligne 211-212, la distinction entre usage courant ou technique est faite dans le résumé, mais pas dans le corps du texte. Peut-être rapporter cette spécification dans les critères d’analyse. De plus, cette précision devrait, selon moi, se trouver sous 3. Analyse et non à son endroit actuel.

De plus, la variable « usage courant vs usage technique » semble la seule mobilisée ? Est-elle suffisante en soi pour répondre à tous les objectifs de la recherche ? Je suppose que le reste se fait par analyses qualitatives (linguistique textuelle), si c’est le cas, je crois qu’il serait pertinent de le préciser et de supporter ces analyses de quelques références contemporaines en linguistique textuelle (des terminologues qui se sont intéressés au développement de terminologies). Quelques phrases à peine peuvent suffire.

1. **Résultats de l’étude**

**Critères proposés :**

* + **Présentation des résultats :** Les résultats sont-ils présentés clairement et systématiquement ?

« 1.1. Quelques précisions sur le corpus », renommer cette section. Le titre laisse sous-entendre qu’on donnera des précisions sur le corpus, ce qui devrait plutôt se trouver dans la section précédente, mais ce sont ici les résultats qui sont présentés.

Je suppose que le choix de mettre les exemples en annexe relève du nombre limite de mots pour le manuscrit. Il serait cependant plus aisé à la lecture et plaisant (car concrétisant le propos) d’avoir les exemples à même le texte pour éviter un va-et-vient constant… Point à confirmer avec l’éditeur-en-chef si c’était une décision relevant du nombre de mots.

**Ligne 266**, j’ai un peu de difficulté avec la formulation « la terminologie associée à l’ellipse » si les requêtes ont été fait avec la forme *ellipês* seulement. Le cas échéant, ce n’est pas une terminologie (ensemble de termes), mais bien un signe (ou un terme si l’on veut). Revoir commentaire ci-avant : « Est-ce que les variations grammaticales de *ellipês* et *defectiuus* (cas, désinences, etc.) ont aussi été cherchées dans le LLT ou seulement les formes *ellipês* et *defectiuus* ? ». Si l’auteur fait plutôt référence au fait que les contextes d’utilisation où l’on retrouve *ellipês* sont variés, il faudrait reformuler, car la phrase laisse sous-entendre autre chose avec l’utilisation de *terminologie* qui y est fait. *Idem* pour la ligne 271, « la terminologie de l’ellipse » et ailleurs dans le corps du texte.

* **Adéquation avec les objectifs/méthodes :** Les résultats correspondent-ils aux objectifs de recherche établis dans l’introduction ? Découlent-ils véritablement des méthodes utilisées?
* **Utilisation d’outils visuels :** Des tableaux, figures et graphiques sont-ils utilisés efficacement pour présenter les résultats clés?

Peut-être serait-il plus facile de lecture et fluide d’avoir un tableau qui présente les résultats : le nombre d’occurrences par auteur du corpus, la distribution entre usages courants et techniques, etc. Et ensuite entrer dans les détails des usages courants et techniques et les cas particuliers.

* **Interprétation des résultats :** L'interprétation des résultats est-elle cohérente avec les données collectées ? L’interprétation des résultats est-elle suffisamment riche?

**Ligne 275**, faire attention, car il y a ici une confusion entre « usage courant » comme étant une variable de l’étude et qui est extérieure aux auteurs qui font partie du corpus de l’étude et « usage courant » tel que considéré par Apollonius Dyscole (qui ne peut pas lui-même mobiliser la variable usage courant vs technique...)

**Ligne 280** (mais qui se retrouve à quelques endroits en filigrane du texte). J’ai l’impression qu’il serait pertinent de nuancer le propos qui relie l’usage de la défectivité (et de l’ellipse) dans l’Antiquité et en français contemporain. Les deux se trouvent dans des systèmes de langue différents (l’exemple soutenu par Lallot 1983 en est la preuve; un exemple parallèle serait l’omission quasi-systématique du pronom personnel en espagnol, alors que ce procédé est impensable en français), L’usage de la défectivité (et de l’ellipse) dans l’Antiquité et en français contemporain se trouve aussi dans des cadres théoriques et conceptuels (donc de formalisation) différents; les objectifs des grammairiens grecques et latins sont-ils les mêmes que les grammairiens français contemporains? Je ne crois pas que c’est un lien que l’auteur tente de mettre de l’avant dans son article, ceci est plus un commentaire sur la forme qui à plusieurs endroits laisse sous-entendre un tel lien. Voir aussi ligne 337

Ligne 321, note 19 « la thèse de Bonnard (1981) », qui est ?

Ligne 323, si je comprends bien la variable usage courant/technique, il semble y avoir un problème dans l’analyse des données. Tiré du résumé : « ‘usage courant’ l’emploi du terme tel qu’il s’insère dans le discours du grammairien, c’est-à-dire dans ses explications et non pas pour la désignation du phénomène de défectivité ; au contraire, nous appelons ‘usage technique’ l’emploi du terme pour la désignation précise du phénomène. ». Le domaine d’application que fait le grammairien latin/grecque de la défectivité ne devrait donc pas jouer un rôle ici, tel que souligné à la ligne 318-321. Dans les exemples 7.1 et 7.2 qui sont classés comme d’usage courant, le grammairien latin fait référence au phénomène, bien que de façon appliquée, car il applique le phénomène à la réalisation d’un verbe spécifique (« le verbe *X* **est** défectif », le verbe *être* supporte mon propos, ici). Ce n’est pas un usage discursif (usage courant) qui y est fait comme ce l’est pour les exemples offerts à la section précédente. Une façon de remédier à ce problème dans l’analyse serait de préciser que l’usage technique fait référence qu’aux usages abstraits du phénomène de défectivité (le phénomène en soi), ce qui excluera donc les usages appliqués du phénomènes, mais qui le dénotent tout de même. À la lecture des autres exemples en annexe, je crois que cette précision serait importante, car la mise en texte d’un phénomène linguistique ne se fait pas seulement dans une dichotomie abstrait (phénomène en soi)↔discursif, il y a des niveaux intermédiaires (référence au phénomène, mais appliqué à un ensemble « la déféctivité des verbes » [considéré usage technique dans cette recherche] et appliqué à une réalisation concrète « la défectivité du verbe *X* » [considéré usage courant dans cette recherche])

1. **Discussion/conclusions de l’étude**

**Critères proposés :**

Ligne 364, les adjectifs? On retrouve des formes substantives dans les exemples en annexe. De plus, un adjectif qualifie alors qu’un substantif décrit. Si l’objectif est de « identifier la naissance d’un phénomène grammatical catégorisant » (ligne 392), il ne faudrait pas se limiter aux adjectifs, je ne suis pas d’avis qu’une forme adjectivale peut « catégoriser » (au sens de formaliser) un phénomène grammatical.

* **Lien avec la problématique et les résultats :** La discussion fait-elle le lien entre la problématique, la revue de littérature et les résultats obtenus ?

Les objectifs tels que décrits dans la recherche : « le rôle des grammairiens grecs dans la genèse de la notion, son application à d’autres natures de mots que le verbe et la validité de la thèse du continuum terminologique entre grammaire et rhétorique. Ces approfondissements permettront d’avoir une idée plus précise de la genèse de la notion mais aussi de mieux comprendre ce qu’elle désignait alors. À partir de quand, chez les grammairiens antiques, la défectivité peut-elle être considérée comme un phénomène grammatical catégorisant, avec une terminologie spécifique ? ». Le manuscrit ne porte cependant pas sur l’établissement d’une terminologie (ensemble de signes), c’est peut-être une mauvaise utilisation du terme *terminologie* par l’auteur. Voir commentaire ci-avant en ce sens.

Les résultats tournent auteur de l’usage courant et l’usage technique qui est fait de *ellipês* et *defectiuus*, mais la conclusion porte sur la défectivité comme phénomène grammatical catégorisant. Je comprends le lien qui est fait entre usage technique et phénomène grammatical catégorisant. Il faudrait cependant mieux arrimer les résultats à la conclusion qui est tirée ici.

Je me permets un commentaire qui sort peut-être de la portée de l’étude, mais que je trouve important de soulever; ligne 366 « On la date, comme *species* grammaticale, *a minima* au IIIᵉ siècle - là où Adouani (1994) la date au IVᵉ siècle - avec le grammairien latin Sacerdos », l’objectif principal de l’étude semble donc de **dater** (malgré la mention du *a minima*) la formalisation du phénomène de défectivité. Ceci m’apparaît comme un objectif beaucoup trop aventureux en considérant le peu de sources primaires disponibles et la difficulté dans leur accès. Le simple fait de nuancer le propos permettrait d’ajuster ce point qui incite à la création d’un pivot dans l’histoire de la linguisitque : un vide conceptuel avant le iiie siècle, malgré que l’auteur mentionne « la défectivité est bien née chez les grammairiens latins, là où les grammairiens grecs ne faisaient pas de la terminologie un usage purement grammatical, même s’ils évoquaient la notion. ». Au lieu de dater, ne serait-il pas plus nuancé (et moins dramatique dans son exhaustivité) de décrire le traitement de la défectivité que l’on retrouve dans le corpus ? Ceci nécessiterait de reformuler (un peu) des objectifs et de mieux arrimer les résultats aux conclusions.

* **Implications :** Les implications des résultats sont-elles clairement identifiées ? Est-ce que les implications sont décrites avec un niveau de détail suffisant?
* **Limites :** Les limites de l'étude sont-elles reconnues et discutées ?

Oui, tel que mentionné, **très** important d’inclure les variations grammaticales dans l’étude (verbe, adverbe, adjectif, substantif, etc.). Ceci permettra aussi de nuancer le propos, les objectifs, les résultats et leur interprétation.

* **Forces :** Les forces de l'étude sont-elles reconnues?
* **Suggestions pour des recherches futures :** L'auteur propose-t-il des pistes de recherche futures en fonction des résultats obtenus ?

Oui, ouverture intéressante

* **Conclusions :** Les conclusions sont-elles justifiées par les résultats ? Sont-elles présentées de manière claire, convaincante et (assez) exhaustive ?

Voir commentaires ci-avant, il faudrait simplement mieux arrimer les résultats avec la conclusion, mais l’essentiel est bien présent.

1. **Résumé de l’évaluation critique du manuscrit**

Veuillez remplir le Tableau 1 ci-dessous en surlignant votre évaluation globale quant à chacune des composantes du manuscrit. Vous n’avez pas à justifier votre décision dans ce tableau, la ou les justifications se trouvant dans les sous-sections ci-dessus de l’évaluation.

**Tableau 1. Résumé de l’évaluation critique du manuscrit.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Composante du manuscrit** | **Évaluation globale** |
| Titre de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résumé de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Introduction/problématique | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Méthode | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résultats | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Discussion/conclusion | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |

**\*\*L’évaluation du manuscrit prend fin ici\*\***

NB : La révision d'un manuscrit scientifique soumis à une revue pour publication peut être classifiée en deux grandes catégories : majeure ou mineure. Ces classifications reflètent l’importance des modifications que les évaluateurs estiment nécessaires avant que le travail puisse être publié.

1. **Révision majeure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions majeures impliquent des modifications substantielles. Cela peut inclure la réorganisation de sections, l'ajout de nouvelles données, des expériences supplémentaires, ou une réinterprétation des résultats.
   * **Raison** : Cette recommandation est généralement offerte quand les conclusions ne sont pas entièrement soutenues par les données présentées, ou lorsque d'importantes questions restent sans réponse.
   * **Impact sur le manuscrit** : Effectuer une révision majeure peut demander beaucoup de temps et d'efforts, souvent impliquant plusieurs semaines de travail supplémentaire.
   * **Processus de re-soumission** : Après modification, le manuscrit sera probablement réévalué avec autant de rigueur que lors de la première soumission. (Dans le cadre des Actes des JDL 2024, les membres de l’équipe éditoriale se chargeront de la réévaluation)
2. **Révision mineure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions mineures nécessitent généralement des ajustements moins substantiels, comme des modifications de la rédaction, des clarifications de certaines parties du texte, des améliorations graphiques, ou des corrections de références.
   * **Raison** : Ces demandes sont faites pour peaufiner le manuscrit, assurer la clarté et l'exactitude, ou répondre à des préoccupations spécifiques mais limitées soulevées par les évaluateurs.
   * **Impact sur le manuscrit** : Les auteurs peuvent généralement réaliser les révisions mineures rapidement, souvent en quelques semaines.
   * **Processus de re-soumission** : Le manuscrit modifié est généralement accepté si les révisions sont effectuées de manière satisfaisante, avec peu de risque d'un nouveau cycle de révision extensive.

**Remerciements :**

* Ce document s’inspire (très librement) de plusieurs documents, dont la grille d’évaluation utilisée par le Comité éditorial responsable de la publication des Actes des JDL 2021 (à paraitre).

**Version du document :**

* v.2.0.0

**Date de la dernière mise à jour du document :**

* le 10 juin 2024